

On parle de 6^e extinction pour la biodiversité, mais on fait quoi pour elle ?

La diversité biologique assure le bon fonctionnement de la forêt et sa capacité à faire face au changement climatique. Voilà pourquoi préserver la biodiversité est l'une des missions prioritaires de l'ONF. Une mission reconnue par le ministère de l'Écologie qui a multiplié par trois le soutien aux actions des forestiers publics sur le terrain. Suivez-nous sur les sentiers de la protection de la nature !

L'important c'est de préserver la diversité des habitats



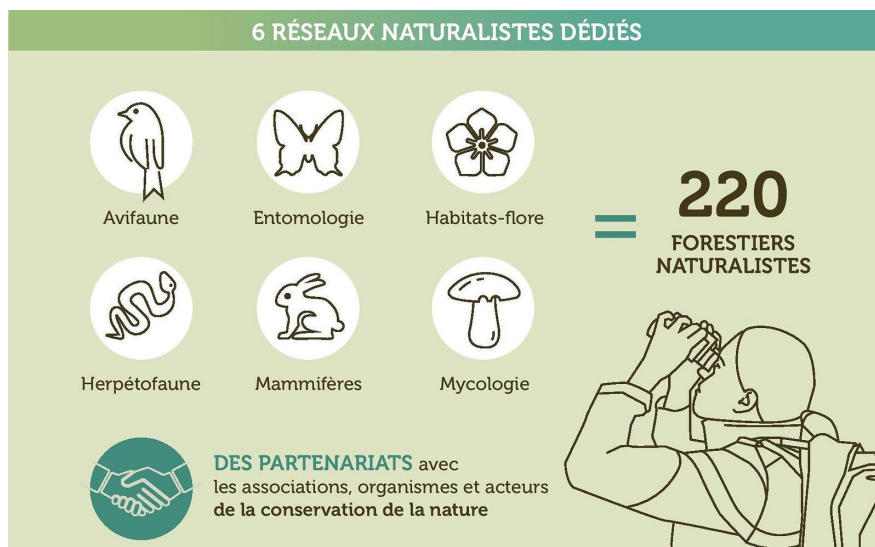
La biodiversité est étroitement liée à la variété des habitats et des écosystèmes présents. La protection de la variété de ces milieux permet de maintenir ces interactions complexes entre les différentes espèces animales et végétales. C'est

pourquoi l'ONF a mis en place depuis plus d'une dizaine d'années **un réseau de spécialistes naturalistes**. Leur expertise permet de prendre les bonnes décisions de gestion. **En collaboration avec des acteurs locaux et nationaux, ils réalisent des inventaires et des suivis écologiques**. Ce travail d'observation, de recensement et de compréhension, mêlant recherche et terrain, est crucial pour la sauvegarde des espèces et des habitats dans la gestion forestière. Ils s'intéressent aussi bien aux espèces en danger qu'aux espèces communes.

La forêt est le premier refuge pour la biodiversité ; sa préservation est une des missions fondamentales du régime forestier. Dans un monde très artificialisé, les espaces de nature sont donc l'objet de toutes les attentions. **La forêt abrite 80 % de la biodiversité terrestre.**

L'écosystème forestier fonctionne grâce à la biodiversité

- Elle maintient la fertilité des sols.
- Elle augmente la réserve en eau des sols.
- Elle est vitale pour le développement des arbres.
- Elle régule les populations de ravageurs.



Les travaux en faveur de la biodiversité permettent le maintien d'habitats différents :

- Des arbres à cavité pour les chauves-souris, Pics, Chouette hulotte ou de Tengmalm, Hibou petit-duc,...
- Du bois mort pour les insectes saproxylophages (Lucane cerf-volant, ...)
- Des vieux bois pour la Cigogne noire, les rapaces (Balbuzard pêcheur, Autour des palombes), les champignons (Ganodermes, Amadouiers,...)
- Un réseau de mares forestières pour les batraciens (grenouilles, tritons), le Trèfle d'eau, le Flûteau nageant, les odonates (libellules/demoiselles),...
- La dune grise, le milieu naturel le plus riche du littoral (Achillée maritime), ...
- Des milieux ouverts pour l'Engoulevant d'Europe, les Busards, bruyère à quatre angles, Circaète Jean-le-Blanc, campanule cervicaria,...
- Des zones humides favorables au Fadet des laïches, à la Gentiane pneumonanthe...

- La continuité des cours d'eau indispensable à l'accomplissement du cycle biologique d'espèces emblématiques telles que la Loutre d'Europe, ...
- Des tourbières avec le Rossolis à feuilles rondes....
-



Protéger la richesse écologique des forêts : une exigence quotidienne pour les équipes de l'Office en Pays de la Loire

Questions autour de la production de bois et de la préservation de la biodiversité

On oppose souvent production de bois et préservation de la biodiversité, pourtant à l'ONF les forestiers démontrent depuis plus de 50 ans qu'on peut faire les deux. De grandes forêts sont connues à la fois pour la qualité de leur bois et pour la richesse de la biodiversité qu'elles abritent. On peut citer la forêt de Tronçais, connue pour la qualité de ces bois de chênes où vieillissent les meilleurs vins, et qui héberge l'une des plus importantes populations de France voire d'Europe, de Murin de Bechstein, espèce de chauve-souris d'intérêt européen. Ils jouent le rôle de « contrôleur de ravageurs » pour la chênaie.

Des exemples près de chez vous ?

En forêt de Bercé dans le vallon de l'Hermitière, des corridors à chauve-souris ont été mis en place au centre d'une des plus belles chênaie de bassin ligérien. Dans les forêts de Sillé-le-Guillaume et de Perseigne, véritables fleurons de la production forestière du nord-Sarthe, les cours d'eau encore intacts et préservés, abritent de très belles populations d'écrevisses à pattes blanches.

Ce sont les principes mêmes de la gestion durable qui permet à la forêt de répondre à différentes fonctions essentielles : écologie, production de bois, accueil du public, préservation contre les risques. Cette gestion fait la fierté des forestiers en trouvant l'équilibre entre l'accompagnement des arbres pour qu'ils fournissent le matériau bois dont nous avons besoin au quotidien sans compromettre la diversité biologique de cet écosystème complexe. Pour ce faire, les forestiers de l'Office s'appuient sur :

- **l'interruption des travaux** durant les périodes de nidification d'oiseaux, dans les zones à enjeu comme les secteurs de nidification de la cigogne noire ;

- la **conservation d'arbres morts** et d'arbres à cavités, essentiels au maintien de la biodiversité notamment pour de nombreux insectes, oiseaux ou chauve-souris ;
- la préservation des sols forestiers et des cours d'eau grâce à un cahier des charges mis en œuvre par les intervenants en forêt ;
- **l'abandon de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques** en forêt ;
- **la restauration de l'équilibre forêt-ongulés** comme le cerf ou le chevreuil,
- **la gestion spécifique des espaces à statuts de protection forte comme les réserves biologiques.**

L'interview autour des actions pour préserver la biodiversité au quotidien

Benoit Garnier responsable du pôle environnement pour l'ONF en Centre-Ouest-Aquitaine



Comment se porte la biodiversité dans nos forêts publiques ?

Si la biodiversité s'érode de façon inquiétante au niveau mondial, les écosystèmes de la forêt française apparaissent relativement préservés. Un faisceau d'indicateurs issus de diverses sources d'informations (IGN, Observatoire national de la biodiversité) nous permettent ainsi de percevoir quelques signes encourageants, même si cela ne doit cependant pas masquer de fortes disparités. Ces signes sont une surface forestière qui continue de s'étendre en France, le volume de bois sur pied continue lui aussi de croître ainsi que le volume de bois mort (un puissant levier pour la biodiversité).

La forêt est comparativement moins artificialisée que les milieux environnants, quelle que soit sa gestion et sa composition. Le simple maintien de l'état boisé est donc un objectif en soi pour préserver la qualité des corridors, notamment là où des difficultés de connectivité sont constatées.

En dehors des réserves biologiques qui demandent un investissement bien particulier, quels sont les principaux outils pour préserver la biodiversité au quotidien ?

Les forestiers font régulièrement un état des lieux précis de chaque forêt, et établissent des documents qui planifient la gestion sur le long terme. Ils mettent en œuvre une gestion capable de répondre aux enjeux de production de bois, d'accueil du public, de protection contre les risques naturels, de préservation de la ressource en eau et de la biodiversité. Cette gestion durable de nos forêts vise notamment à améliorer la qualité des espaces boisés tout en adossant les prélèvements sur l'accroissement naturel.

La biodiversité est prise en compte dans cette gestion durable :

- **en s'appuyant sur le fonctionnement naturel des écosystème**, en donnant priorité à **la régénération naturelle des forêts** ;
- **en installant une trame de vieux bois**, constituée d'arbres « habitats » ou « bios » (porteurs de micro-habitats, hébergeant des espèces remarquables, sénescents, de grande dimension...) non récoltés sur les

parcelles en gestion, d'îlots de quelques hectares laissés en libre évolution (ilots de sénescence) ou récoltés plus tardivement (ilots de vieillissement), et de réserves biologiques de grandes dimensions accueillant des milieux remarquables, et en conservant des arbres morts ;

- **en respectant les milieux non forestiers favorables à la biodiversité** et à la fonctionnalité des écosystèmes forestiers : clairières, lisères, zones humides, rochers...
- **en prenant en compte** dans la gestion et lors des opérations de coupes ou de travaux, **les espèces patrimoniales et les habitats remarquables.**

72 % des forêts publiques sont dites anciennes en Pays de la Loire, concrètement cela veut quoi pour la biodiversité ?

Les forêts anciennes sont celles pour lesquelles nous pouvons attester d'une continuité de la couverture forestière depuis au moins deux siècles (et ce quelle que soit la gestion qui y a été pratiquée au cours du temps). Grâce à la première carte d'Etat-Major au 19^e siècle on peut évaluer la surface forestière présente à cette époque. La couverture forestière française ayant été à son minimum vers 1850, il est probable que ces forêts soient beaucoup plus anciennes. Cette continuité forestière peut avoir permis le maintien au cours du temps d'espèces forestières à faibles capacités dispersives (flore, champignons, lichens, coléoptères saproxyliques...), ou inféodées à des micro-habitats spécifiques du bois mort ou des arbres âgés ou sénescents (insectes saproxyliques, chauve-souris...) ou encore à des sols forestiers peu perturbés (flore, champignons...).

En zone de plaine ou de moyenne montagne, le caractère ancien d'une forêt semble, en l'état actuel des connaissances, bien corrélé à la présence d'une biodiversité spécifique à ce type de forêt, à la différence des forêts récentes.

Osez le demander

La forêt s'invite de plus en plus dans les questions de société. Une question sur les enjeux forestiers ? Une action de l'ONF dont la finalité n'est pas claire ? Un sujet vous intéresse particulièrement et vous souhaitez en savoir plus. N'hésitez plus et [contactez-nous](#) !



Agence Pays de la Loire

15 boulevard Léon Bureau - 44262 NANTES CEDEX 2

“La forêt, ce débat” est envoyée chaque trimestre, pour éclairer une question d'actualité sur le monde forestier.

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur notre liste de diffusion.

Vous avez la possibilité de vous désabonner en cliquant ci-dessous.

En cas de questions ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données personnelles à l'adresse suivante : dpo@onf.fr

Se désinscrire